

DEMANDE CHÈQUES VACANCES 2012

Nous présenter, obligatoirement, votre feuille d'imposition 2011 * (Revenus 2010).

MATRICULE :	1						
-------------	----------	--	--	--	--	--	--

ATELIER :					
-----------	--	--	--	--	--

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

Tél Usine : Tél Domicile :

	Qté Sub	Qté Non Sub	Valeur
<i>Coupures de 10 €</i>			
<i>Coupures de 20 €</i>			
Totaux :			

Échéancier	
<input type="checkbox"/>	5 mois <i>12ANCV5</i>
<input type="checkbox"/>	8 mois <i>12ANCV8</i>

Mode de Règlement :	
<input type="checkbox"/>	Prélèvements ** PREBANC
<input type="checkbox"/>	Chèques REGLANCV
(**): Dans ce cas, joindre un R.I.B.	

Date :

Signature :

Toute échéance impayée devra être régularisée dans les 8 jours qui suivront le rappel du Comité d'Établissement. À défaut d'une régularisation dans ce délai, le Comité d'Établissement résiliera d'office le plan d'épargne. Dans ce cas, les sommes perçues par le Comité seront restituées au salarié (déduction faite des frais bancaires éventuels) sans bonification de la part du Comité.

(*) : pour les couples non mariés, les deux feuilles d'imposition doivent nous être présentées.